

Progression thématique linéaire : le cas des relatives narratives

Tatjana Samardžija, Université de Belgrade

Les relatives narratives, « ces relatives qui n'en sont pas » (Brunner, 1981), représentent un type sémantique particulier de relatives avec antécédent (ou ad-jointes) appositives (ou non restrictives). Comme nous le présentons ailleurs (Samardžija-Grek, 2008), elles n'identifient ni ne décrivent l'entité désignée par l'antécédent : leur fonction est de marquer la progression narrative par rapport au contenu de la proposition d'accueil. Dans un contexte syntaxico-textuel plus large, elles représentent un cas de subordination inverse : toujours postposées, elles introduisent un procès au premier plan, non anticipé et postérieur au contenu dynamique ou statique de la principale.

Les relatives narratives révèlent également un fonctionnement textuel particulier, que nous analyserons sous l'angle de la Perspective fonctionnelle de la phrase (Firbas, 1997 [1992]), laquelle considère les énoncés comme suites d'unités de sens ordonnées selon le degré de « dynamisme communicatif », c'est-à-dire selon le degré d'informativité par rapport aux informations accessibles dans le co(n) texte précédent. Au niveau transphrastique, Daneš (1968) avait déjà montré comment la Perspective fonctionnelle d'un énoncé conditionne celle du suivant en les considérant en paires : c'est ainsi qu'il a créé le concept de *progression thématique* (angl. *thematic progression*).

Notre contribution consistera à montrer que la progression thématique existe également dans la phrase complexe contenant une relative narrative – entre la proposition d'accueil et la relative – et ce grâce à, d'un côté, la relation coréférentielle entre antécédent et relatif, et, de l'autre, à la postposition obligatoire de la relative narrative, en tant que subordonnée inverse. L'étude de la progression dite linéaire dans de telles phrases montrera sous quelles conditions l'enchaînement des unités communicatives peut refléter, au niveau sémantique et cognitif, le mouvement dans l'espace et/ou dans le temps.

2. Aspects cognitif et informationnel d'analyse énonciative

Comme nous avertit B. Combettes (1983), à la suite de J. Firbas (1997 : 225),¹ lequel se réfère à F. Daneš (1964), l'étude de tout énoncé doit distinguer au moins trois niveaux, ou trois plans : niveau morphosyntaxique, niveau sémantique et un troisième, que Combettes nomme « informationnel ». Pour bien les distinguer, prenons comme exemple un énoncé simple :

- (1) Ma sœur a acheté un ballon.
 SN + SV (V + SN)
 Suj + Préd (V + COD)

Au niveau morphosyntaxique, nous attribuons aux unités morphologiques des fonctions syntaxiques, selon leurs interdépendances respectives.

Au niveau sémantique, en plus du sens lexical des unités et du *dictum* de Bailly, nous pouvons opposer les rôles sémantiques élémentaires, comme agent et patient ; du côté du verbe, nous pouvons opposer les classes aspectuelles et parler d'un achèvement, face à des états, activités et accomplissements, selon la terminologie utilisée.

Au niveau cognitif et conceptuel, nous pouvons comparer le contenu d'un énoncé avec une scène où les personnages (désignés typiquement par des noms) sont engagés dans les échanges dynamiques (désignés typiquement par des verbes), selon le « modèle de la boule de billard » de R. Langacker (*billiard-ball model*, II, p. 13) :

« Les éléments de ce modèle sont espace, temps, substance matérielle et énergie. Ces éléments sont conçus comme constituant un monde où des objets discrets se déplacent dans l'espace, entrent en contact les uns avec les autres et participent dans des interactions énergétiques. D'un point de vue conceptuel, objets et interactions représentent un contraste maximal, ayant des valeurs opposées pour des propriétés tel le domaine d'instanciation (espace vs. temps), le constituant essentiel (substance vs. transfert d'énergie) et la possibilité de conceptualiser l'un indépendamment de l'autre (autonome

¹ Combettes se réfère aux travaux de Firbas entre 1959 et 1974, alors que nous nous appuyons sur sa *Functional Sentence Perspective* (1997 [1992],) en tant que plus récente et plus systématique.

vs. dépendent). Les objets physiques et les interactions énergétiques fournissent des prototypes respectifs pour les catégories de nom et de verbe, lesquels, de manière semblable, constituent une opposition polaire parmi les classes grammaticales élémentaires. »²

Autrement dit, un énoncé est la représentation linguistique d'un segment de la réalité où des entités sont engagées dans des activités (et états) différents.

2.1. *Thème ou rhème : une dichotomie fondamentale*

Enfin, au niveau informationnel, souligne Combettes, nous étudions la distribution de l'information entre les *unités communicatives* (correspondant typiquement aux syntagmes) de l'énoncé. Cette information ne doit pas être confondue avec le contenu lexical : il ne s'agit pas ici du sens lexical ou référentiel des unités, mais de leur apport informatif non seulement au sens de l'énoncé, mais surtout au cotexte (entourage textuel de l'énoncé) précédent et au contexte (situation communicative). On attribue à Vilém Mathesius, le fondateur du Cercle de Prague, la dichotomie fondamentale en thème et rhème. C'est ainsi que, dans la phrase 1, *ma sœur* implique un *moi* locuteur connu de l'interlocuteur, pour le moins, par sa présence immédiate dans la communication ; *ma sœur* sera donc le thème de la phrase. De l'autre côté, Mathésius reconnaît dans *a acheté un ballon* l'apport informatif qui s'appuie sur le thème *ma sœur* en tant que support. Bien que le thème prototype soit le plus souvent le sujet syntaxique, ce n'est pas toujours le cas, notamment dans les langues casuelles comme le croate, où l'antéposition des non-sujets est réservée typiquement pour les thèmes, mais est possible aussi pour les rhèmes s'ils marquent l'acmé de la mélodie intonative :

(2) Znači, Petar je odbio doći... – Ne, *JA* nisam htjela.

Donc, Pierre a refusé de venir. – C'est *MOI* qui n'ai pas voulu venir. (litt.)

² « The elements of this model are space, time, material substance, and energy. These elements are another, and participate in energetic interactions. Conceptually, objects and interactions present a maximal contrast, having opposite values for such properties as domain of instantiation (space vs. time), essential constituent (substance vs. energy transfer), and the possibility of conceptualizing one independently of the other (autonomous vs. dependent). Physical objects and energetic interactions provide the respective prototypes for the noun and verb categories, which likewise represent a polar opposition among the basic grammatical classes. » (II, 283 ; notre traduction)

Non, *JE* n'ai pas voulu.)

(3) O *daj* mi, *Dobri*, / *BITI* mi *daj* ! (Bonaventura Duda, « *Biti* mi *daj* »)
 Ô, donne-moi, le Bon, / Donne-moi à *EXISTER* ! (Litt. *ÊTRE* me donne !)

Dans (3), le segment *daj mi* (« donne-moi ») figure dans les deux vers, constituant donc le segment thématique, alors que l'infinitif *biti* (« être »), complément d'objet direct de *daj* (« donne »), est initial mais rhématique (« donne-moi à exister et non pas autre chose ») et, au niveau intonatif, identique à l'acmé de la courbe mélodique. En français, la thématisation (ou topicalisation) des différents compléments peut s'effectuer par extraposition (avec reprise pronominale dans la phrase) :³

(4) *Paul*, on ne *lui* a rien dit.

De même, toute unité de la phrase, même le sujet, peut devenir rhème moyennant le clivage :

(5) *Je* t'aime. – C'est *MOI* qui t'aime.

Résumons avec F. Neveu :

« L'opposition thème/rhème est une opposition de nature informationnelle, qui vise à distinguer dans l'énoncé, d'une part le support de l'information (le thème), d'autre part l'information qui est communiquée à propos de ce support (le rhème). » (2000 : 113).

Cette dichotomie première existant au niveau informatif de l'analyse énonciative relève des « métarègles de cohérence » (Charolles, 1978 : 12, in : Combettes 1983 : 75-76), dont les principales sont la règle de répétition et la règle de progression :

Pour qu'un texte soit [...] cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire *des éléments à récurrence stricte*. (Charolles, 1978 : 14 ;

³ Sur les topiques et cadratifs en position initiale v. Prévost, 2003.

nos italiques)

Pour qu'un texte soit [...] cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un *apport sémantique constamment renouvelé*. (Charolles, 1978 : 20 ; nos italiques)

Autrement dit, la cohérence du texte repose autant sur la répétition des éléments thématiques⁴ (accessibles dans le co(n)texte antérieur) que sur l'introduction des segments rhématiques (non accessibles), qui, une fois répétés, deviennent thématiques aussi. Pourtant, si, de phrase en phrase, le scripteur/locuteur introduit trop vite les unités rhématiques, cela rendra l'interprétation bien plus coûteuse.⁵

Dans le cas contraire, une reprise trop importante d'éléments déjà accessibles au lecteur/interlocuteur, sans introduire d'information nouvelle dans chaque phrase, risque la tautologie, en mettant en question la pertinence de la communication langagière même. L'information nouvelle est le but communicatif de l'énoncé tout entier. Comme le souligne Firbas (1997 : 72), une phrase peut ne pas avoir d'élément thématique – pensons aux énoncés commençant par *on*, tel *On arrive !* ou à l'incipit des contes de fées *Il était une fois un/e N...* – alors que, souligne Combettes (1983 : 30), l'énoncé qui respecte les principes de Grice doit comprendre une unité rhématique.

Un premier test utilisé (Combettes, 1983 : 40) pour distinguer thème et rhème dans l'énoncé est la reconstruction de la question correspondante :

(6) (Que *préfèrent ces deux garçons ?*) – *Pierre préfère les pastèques, et Marc les melons.*

Par rapport à une telle question, qui contient déjà *préfèrent* et *ces deux garçons* (déictique), les unités *préfère, Pierre et Marc* sont thématiques. En revanche, les éléments répondant à l'interrogatif *que* seront rhématiques : *que – pastèques, me-*

⁴ La répétition des thèmes en tant qu'outil de cohérence est proche du concept d'isotopie, que nous entendons comme l'« itération d'une unité linguistique quelconque » (Rastier, 1972 : 80 ; in : Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 334).

⁵ Cf. le cinquième critère de textualité chez Beaugrande et Dressler (2010 : 21), celui d'« informativité », selon lequel il faut ne pas exiger du lecteur un effort trop grand investi dans l'interprétation d'informations qui ne sont pas directement accessibles dans le co(n)texte, de sorte que la répétition facilite la reconstruction de la totalité sémantique du texte, garantissant ainsi la cohérence du texte. C'est sur cet effort de recherche de cohérence dans un flux trop rapide d'unités rhématiques que compte « La colombe de l'arche » de R. Desnos, qu'analyse J.-M. Adam (1992 : 22).

lons.⁶

Suit le test d'effacement, qui permet de reconnaître le segment rhématique d'un énoncé (Combettes 62 *et sqq.*) :

(7) *Pierre préfère* les pastèques, et *Marc* [*préfère*] les melons.

Il faut remarquer que, à côté de *Pierre* et *Marc*, thématiques aussi, seule la forme verbale *préfère* est effacée, et ce parce qu'il s'agit de la répétition littérale du lexème verbal, alors que, par rapport à *ces deux garçons*, *Marc* et *Pierre*, bien que identifiés, représentent tout de même un apport à *ces deux garçons*, une certaine quantité d'information nouvelle. La forte tendance d'effacer le segment répété signifie qu'il est accessible dans le co(n)texte, donc qu'il représente le thème. Cet effacement est fréquent notamment dans les subordonnées comparatives elliptiques :

(8) Il aime les pastèques, ainsi que son père [*aime les pastèques*].

Donc, l'effacement du segment répété dans le prédicat de la comparative trahit son rôle thématique, tandis que les éléments gardés sont plus ou moins rhématiques. Parfois l'effacement provoque une interprétation inattendue de la part de l'interlocuteur :

(9) Paul aime les pastèques autant que son père.

(9a) Paul aime les pastèques autant que son père [*aime les pastèques*].

(9b) Paul aime les pastèques autant que [*il aime*] son père.

Cela montre non seulement que l'accessibilité des éléments informatifs n'est pas la même pour les deux interlocuteurs (et que leurs contextes ne sont pas identiques), mais aussi que la frontière entre les éléments thématiques et rhématiques dans la subordonnée ne passe pas toujours entre le sujet et le prédicat. Qui plus est, de nombreux et justes critiques de l'opposition trop exclusive ont remarqué que :

1) le « thème » peut ne pas être « connu » :

(10) *Il y avait* une fois un roi...

⁶ Nous verrons dans la suite que, en réponse à cette question, *Pierre* et *Marc* indiquent la progression à *thèmes dérivés* (par rapport à *ces deux garçons*).

2) Le rhème est souvent déjà connu :

(11) Marie épousera *notre cousin Paul*.

Il est évident que *notre cousin Paul* est identifié, tout comme *Marie*, mais ils ne sont pas accessibles *au même degré*, selon la perspective (ou, si nous pouvons le dire, visée) du locuteur : pour le locuteur, *Marie* est plus accessible, et est donc, thème, que *notre cousin Paul*, intégré dans le rhème.

3) Tous les éléments de l'énoncé ne sont pas aussi thématiques ou rhématiques que les autres :

(12) Son fils *cadet* a offert *ses robes* à une cousine.

Tout comme, dans (11), *Paul* et *Marie*, tous les deux connus, n'ont pourtant pas le même statut informatif, de même dans (12), le segment thématique *son fils cadet* contient au moins deux informations distinctes – *son fils* et *cadet* – *son fils* étant plus accessible vu le possessif, alors que *cadet* apporte un contenu restrictif, donc moins thématique. Pour la même raison, dans *a offert ses robes à une cousine*, *ses robes*, vu le possessif, est plus accessible que *à une cousine*, complètement nouveau. C'est pourquoi Firbas, en tant que représentant d'une nouvelle génération de l'école de Prague, propose d'affiner l'analyse informationnelle des énoncés et textes en remplaçant la binarité trop simplifiée par une « pluripartition » d'unités communicatives dans l'énoncé (1997 : 97), enchaînées dans l'énoncé en tant que continuum entre deux valeurs polaires nommées thème propre et rhème propre.

2.2. La Perspective fonctionnelle de la phrase

Par rapport aux trois objections à la dichotomie traditionnelle mentionnées, Firbas (1997) introduit une interprétation dynamique et graduelle de la structure informative de l'énoncé :

1) Les rôles des unités communicatives dans l'énoncé sont interdépendants, de sorte qu'une même unité change de rôle selon son cotexte ;

2) Les unités ne sont pas organisées selon l'opposition binaire en thème et rhème, mais selon le principe de la *Perspective fonctionnelle de la phrase* : elles se succèdent de la moins *dynamique* (la moins informative) vers la plus dynamique

(celle qui contient l'information « qui contribue le plus au développement de la communication et qui, dans ce sens, apporte sa culmination et la complète »).⁷ C'est ainsi qu'il faut entendre le terme *perspective* : dès la première unité, l'énoncé est orienté vers ce segment culminant, foyer informatif de tout l'énoncé et sa *raison d'être*.

Toutefois, Firbas commence par une dichotomie modifiée – en thème et non-thème. Ensuite, dans le thème traditionnel, il distingue le thème propre (au degré de *dynamisme communicatif* le plus bas, *son fils*) et le reste du thème (*cadet*), moins accessible que le thème propre. Pour ce qui est du non-thème, traditionnellement réuni sous le statut de rhème, Firbas y distingue d'abord le rhème propre, dont le degré de dynamisme communicatif est le plus élevé dans l'énoncé (*à une cousine*), et le reste du rhème (*ses robes*). Enfin, toujours dans ce « non-thème », la grande nouveauté est une troisième unité – transition, représentée par le verbe – qui fait le pont entre les segments thématique et rhématique : Firbas le scinde en transition propre et reste de transition.

S'il n'est pas complété, le prédicat verbal sera le rhème propre tout simplement (*Jacques boit*). S'il est complété (*Jacques boit depuis des années*), le verbe régissant « tend à se poser comme médiateur entre éléments participant dans le développement de la communication » (Firbas, 1997 : 70).⁸ Dans la forme verbale complétée, il faut distinguer, d'un côté, les marqueurs catégoriels (*categorical exponents, ibid.*) – qui servent à relier (rection verbale) les éléments thématiques et rhématiques – et, de l'autre, le lexème verbal (*notional component, ibid.*), dont l'apport à l'information phrastique le rapproche du reste du rhème. Selon l'auteur, le segment catégoriel représente typiquement la *transition propre*, dans quel cas le segment lexical représente le *reste de la transition*. Nonobstant ce prototype de la répartition des rôles informatifs, la nature dynamique de la perspective fonctionnelle implique que même le segment catégoriel peut fonctionner comme rhème propre :

(13) Dolaziš li večeras ? - DolaziMO ! I Marija je sa mnom.

Viens-tu ce soir ? - NOUS venons ! Marija est avec moi.

⁷ En anglais, « that contributes most to the development of the communication and in this way consummates or completes it » (Firbas 1997 : 6 ; notre traduction).

⁸ « [...] the verb tends to mediate between elements participation in the development of the communication. » (notre traduction).

Dans (13), le lexème verbal croate *dolaz-* est le même dans la question et la réponse ; c'est la terminaison (segment catégoriel) qui change en créant le contraste : au lieu de *dolaziŠ* (*viens*), on répond par *dolaziMO* (*venONS*), impliquant que « je ne viens pas seul ».

La distinction entre le rhème propre et le reste du rhème est pertinente notamment pour les rhèmes développés, où il faut reconnaître deux degrés différents de dynamisme communicatif :

(14) Nous sommes arrivés *ici ce matin*, après une semaine... (T. de Chardin, in : Combettes, 1983 : 33)

La transition *sommes arrivés* est suivie des compléments *ici* et *ce matin*. Des deux, le déictique *ici* est immédiatement perceptible dans la situation communicative, alors que *ce matin* désigne une partie du jour déjà passée et plus éloignée du moment de parole. De même, en y appliquant le test d'interrogation, *Quand êtes-vous arrivés ici ?* s'avère plus naturel que *Où êtes-vous arrivés ce matin ?* Par conséquent, *ici* est le reste du rhème puisque son niveau de dynamisme communicatif est plus bas que celui de *ce matin*, rhème propre.

Nous arrivons donc, au total, à six rôles informatifs, qui ne figurent pas tous dans tout énoncé : « Il y a deux parties qui doivent toujours être présentes : la *rhème propre* et la *transition propre*. » (1997 : 72 ; nos italiques).⁹ C'est que l'énoncé doit comporter l'information nouvelle et le segment catégoriel du verbe (tensé).¹⁰

La Perspective fonctionnelle de la phrase représente une approche textuelle et pragmatique, mais aussi cognitive. Car la montée graduelle du dynamisme communicatif du thème propre au rhème propre, ainsi que la convergence de plusieurs facteurs phrastiques et transphrastiques dans l'identification des unités communicatives, rappellent la théorie du prototype. Qui plus est, il nous semble que ce dynamisme communicatif établit clairement un continuum plus nuancé que les six unités distinguées par Firbas :

(15) Il voulait absolument m'établir un *crédit* et me faire faire des *emprunts*, en prétendant que les *emprunts* soutiendraient le *crédit*. (Balzac, 1960 : 146)

⁹ Faute de distinction entre les deux parties du thème, rhème ou transition, l'épithète *propre* ne semble pas très pertinente, à notre avis.

¹⁰ C'est ne pas prendre en considération les énoncés averbaux, comme *Ciseaux !* ou *Génial !*

Si, dans la principale, tout le rhème est *absolument m'établir un crédit et me faire faire des emprunts*, *absolument* est le reste du rhème par rapport au rhème propre comportant deux constructions infinitives coordonnées. Au deuxième niveau d'analyse, dans chacune des constructions infinitives (en tant que prédications secondes), il faut distinguer la transition (*établir, faire1*) et le rhème (*me*, reste du rhème + *un crédit*, rhème propre ; *faire2*, reste du rhème + *des emprunts*, rhème propre). Il en est de même dans le gérondif (une autre prédication seconde) : *en prétendant* sera la transition, et la complétive, le rhème de la construction gérondive. Mais il faut aller plus loin et analyser le dynamisme communicatif dans la complétive. Il est donc possible d'établir la structure informationnelle au niveau de la phrase complexe, de la proposition principale et des prédications subordonnées. Nous avons proposé ailleurs (Samardžija-Grek 2008 : 325-326) de considérer les propositions comme *macrothèmes* et *macrorhèmes* lorsqu'elles composent la phrase complexe ; puis, au sein de chacune des propositions (et des prédications secondes), il est possible de distinguer (*micro*)*thèmes* et (*micro*)*rhèmes*.¹¹

La Perspective fonctionnelle de la phrase serait ainsi opérante à plusieurs niveaux syntaxiques, interférant entre eux et produisant des structures communicatives complexes. Ainsi s'expliquerait le fameux « rhème secondaire » (Combettes, 1983 : 34) faisant partie du thème dans :

(16) Le train *qui devait arriver à dix heures* a eu plus d'une heure de retard.
(*ibid.*)

C'est que les unités de la relative (*qui, devait, arriver, à dix heures*) participent dans le dynamisme communicatif du macrothème principal – le syntagme nominal contenant la relative.

En même temps, il est remarquable dans 15 que la complétive subordonnée au gérondif *que les emprunts soutiendraient le crédit* reprend, en chiasme, *les emprunts* et *le crédit* des constructions infinitives du cotexte immédiat. Puisque ces deux SN définis sont accessibles dans le cotexte gauche immédiat, lequel est rhématique : *les emprunts* ou *le crédit* ? N'est-ce pas *soutiendraient* (au moins son segment lexical) ? Comparons finalement deux suites d'énoncés suivantes :

(17) P1 Dans le Jardin d'Eden, Adam et Ève ont mangé *le fruit interdit*. P2

¹¹ V. la section 5 de l'article.

Jean aurait mangé *le serpent*.

(18) P1 Dans le Jardin d'Eden, Adam et Ève *ont cru* le serpent. P2 Jean *l'aurait mangé*.

Dans (17), P2 contraste *le fruit interdit* et *le serpent*, ce qui range *mang(e)-* dans la transition, alors que *le serpent* est le rhème propre. Dans (18), P2 contraste *croire (le serpent)* et *manger (le serpent)*, ce qui fait du segment lexical *mang(e)-* le rhème propre.

Ce qui reste inquestionnable dans tous ces exemples, c'est que le thème (propre) et le rhème (propre) marquent les pôles du continuum qu'est chaque énoncé, et que le nombre d'unités et leur position le long de ce continuum varient d'un énoncé à l'autre, en étroite dépendance également du cotexte gauche et du contexte situationnel.

3. Progression thématique

Il est donc essentiellement impossible d'établir la structure informative d'un énoncé sans prendre en considération le contenu des énoncés précédents (cotexte gauche), ou sans avoir accès à la situation communicative de la production/interprétation du texte (ou discours) intégrant l'énoncé étudié (contexte).

3.1. Types de progression thématique

Considérer l'impact du co(n)texte sur la répartition syntagmatique des unités communicatives, c'est, d'un côté, mesurer la contribution du contexte situationnel (espace discursif de dimensions locale, régionale, nationale ou même planétaire), mais aussi, et avant tout, étudier la distribution des unités informatives dans le cotexte gauche. Par corollaire, si la structure informationnelle (ou perspective fonctionnelle) d'un énoncé est conditionnée par le cotexte gauche, de même cet énoncé conditionnera, à son tour, la perspective fonctionnelle dans l'énoncé suivant. C'est ce qui a permis à Daneš (1968) d'établir, dans des suites de deux ou plusieurs phrases, plusieurs schémas prototypiques de *progression thématique*.¹²

¹² Angl. *thematic progression* dans le résumé en anglais de « Typy tematických posloupnosti v textu » (1968).

De la sorte, la *progression thématique* correspond à la concaténation des unités communicatives dans deux ou plusieurs phrases successives :

(19) P1 *Je connais une jeune fille.* P2 *Elle fait ses études avec moi.* P3 *Elle habite Zadar.* P4 *Cette ville est si belle !* P5 *L'Orgue marin est si original.* P6 *L'église Saint-Donat est impressionnante.* P7 *Mais les plages me plaisent le plus.* P8 *Je voudrais m'y baigner tous les jours !*

Notons, dans cette courte séquence improvisée, que certaines unités communicatives se répètent : *je – moi – je ; une jeune fille – elle – elle ; Zadar – cette ville...* L'énoncé P1 commence par le thème *je*. Sa valeur référentielle est calculée directement du contexte discursif, c'est-à-dire de la situation communicative : *je* est le locuteur/scripteur dont la position dans le temps et l'espace correspond aux trois dimensions discursives fondamentales, cet *ego-hic-nunc*. Moyennant la transition-rhème *connais*, ce premier thème est relié avec le segment *une jeune fille*, dont le contenu n'est accessible ni dans le cotexte ni dans le contexte ; son degré de dynamisme communicatif est le plus élevé de l'énoncé – c'est le rhème propre.

Or, ce rhème devient le thème du P2 : *elle*. Il y a donc coréférence entre *une jeune fille* et *elle* : du rhème de P1, cette unité devient le thème de P2. Ce schéma correspond à la *progression linéaire*. Les énoncés P2 et P3 enchaînent sur le même thème – *elle* : c'est la *progression à thème constant*.

Le thème *elle* de P3 est suivi du non-thème *vient de Zadar*, où *Zadar* est le rhème propre, repris comme *cette ville* dans P4, de sorte que l'enchaînement de P3 et P4 crée la progression thématique linéaire. Si *Zadar-cette ville* est le thème (propre) dans P4, les énoncés P5 à P7 introduisent comme thèmes dérivés de *Zadar* les unités *l'Orgue marin*, *l'église Saint-Donat* et *les plages*, désignant différentes localités situées à Zadar. Entre P4, d'un côté, et P5, P6 et P7 respectivement, de l'autre, s'établit ainsi la *progression à thème dérivé*, où *Zadar* est l'hyperthème, et les thèmes dérivés sont ses hypothème(s). Enfin, après plusieurs autres thèmes, l'énoncé P8 reprend le thème de P1 *je* : dans ce cas, Daneš parle de la *rupture thématique*.

Résumons les schémas de progression thématique :

- Progression linéaire (dans les énoncés P1-P2 ; P3-P4) :

P1 *Je connais une jeune fille.* P2 *Elle fait ses études avec moi.*

P3 *Elle habite Zadar.* P4 *Cette ville est si belle !*

Le rhème de P1/P3 (*une jeune fille, Zadar*) devient le thème de P2/P4 (*elle, cette ville*). Qu'elle apparaisse dans un récit, description ou argumentation, la progression linéaire, avec son alternance régulière des mêmes unités dans les rôles successifs de rhème et de thème, accélère la progression thématique.

- Progression à thème constant (P2-P3) :

P2 *Elle fait ses études avec moi.* P3 *Elle habite Zadar.*

Ce type de progression répète le thème de l'énoncé précédent, tout en introduisant de nouveaux rhèmes à chaque étape.

- Progression à thèmes dérivés (P4-P7) :

P4 *Cette ville est si belle !* P5 *L'Orgue marin est si original.* P6 *L'église Saint-Donat est impressionnante.* P7 *Mais les plages me plaisent le plus.*

Ici, les thèmes de P5-P7 sont tous dérivés du thème de P4. Ce type de progression caractérise notamment les descriptions et les explications. Il y a donc correspondance entre la procédure d'aspectualisation¹³ (description des parties et propriétés des entités) et la progression à thème dérivé :

(20) *Ma bohémienne ne pouvait prétendre à tant de perfection. Sa peau, d'ailleurs parfaitement unie, approchait fort de la teinte de cuivre. [...] Ses yeux étaient obliques, mais admirablement fendus ; ses lèvres un peu fortes, mais bien dessinées. [...] Ses cheveux, peut-être un peu gros, étaient noirs. [...]* (Merimée, *Carmen*, in : Adam, 1992 : 90)

- Rupture thématique (P1, P8) :

P1 *Je connais une jeune fille.* [...] P8 *Je voudrais m'y baigner tous les jours !*

¹³ V. sur l'aspectualisation notamment dans Adam 1992 : 89 et sqq.

La rupture thématique correspond à l'abandon temporaire d'un thème, ce qui permet d'en introduire d'autres avant de revenir à ce thème initial. Ce type de rupture est important puisqu'il montre qu'un thème peut être repris d'un cotexte plus ou moins large, ce qui change, évidemment, son degré d'accessibilité.

En somme, au niveau d'une séquence textuelle plus ou moins longue, chacun de ces quatre types de progression thématique peut dominer ou bien alterner avec les autres.

3.2. Progression thématique et propositions relatives narratives

Les schémas de progression thématique établis par Daneš fonctionnent au niveau transphrastique. Or, comme nous l'avons montré ailleurs (Samardžija-Grek, 2008), la progression thématique – linéaire notamment – peut se manifester également au sein des phrases complexes contenant une relative postposée dite narrative :¹⁴

(21) Je me charge d'apaiser monsieur le bailli, *qui apaisera monsieur le cardinal*. (Hugo, 1956 : 43)

L'exemple 21 nous rappelle Rappelons brièvement les propriétés distinctives de la relative narrative (Samardžija-Grek, 2008) :¹⁵

1. C'est une relative non restrictive postposée suivant un antécédent (pro)nominal ;
2. Elle figure dans les contextes narratifs, et non pas descriptifs ;
3. Elle est toujours postposée à la principale, reproduisant l'ordre iconique des événements dans les deux propositions ;
4. Ses actants réfèrent à des entités spécifiques, physiques et dénombrables, aux frontières nettes ;
5. Les verbes qui prédominent, plus dans la narrative que dans la proposition d'accueil, sont transitifs et verbes de déplacement ;
6. Ses verbes transitifs et de mouvement sélectionnent des compléments permet-

¹⁴ Nous empruntons cette appellation à Brunner (1981 : 15), tandis que Jespersen (1927 : 105-106) les nomme, en anglais, « continuative », et Rothenberg, « relatives de postériorité » (1972 : 208).

¹⁵ Pour la revue sommaire des propriétés des narratives, v. notamment Samardžija-Grek 2008 : 227 *et sqq.*

tant la continuation de la chaîne causative (*effet de dominos*) entre sujet (agent ; point de départ) et complément (patient : point d'arrivée) ;

7. L'aspect lexical prédominant, notamment dans la relative narrative, est perfectif, permettant l'expression de la succession au procès de la principale ;

8. Le temps prototypique dans la relative narrative, comme dans la principale,¹⁶ est le passé simple (suivi de loin du passé composé et du présent, narratif ou non), ce qui permet l'expression de succession et la compatibilité avec les contextes narratifs ;

9. Dans un quart de corpus, les circonstants de vitesse et de soudaineté (*soudain, soudainement, vite, aussitôt, bientôt, subitement, sur-le-champ*), de balisage (*alors, puis, enfin*), de repérage direct (*le trois août*) et indirect (*l'année suivante*), ainsi que d'intervalles fermés (*durant plusieurs heures*), servent à intensifier la postériorité et le caractère non attendu du procès de la relative narrative.

Avant de montrer comment ces propriétés syntaxiques et sémantiques des relatives narratives permettent la progression linéaire, rappelons brièvement les propriétés distinctives des subordonnées relatives en général. A l'origine d'une phrase contenant la proposition relative, deux phrases doivent contenir au moins un actant commun :

(22) *La jeune femme* nourrit les pigeons. *La jeune femme* enseigne le latin dans mon lycée.

(22) Je jette la balle à *Paul*. *Paul* la jette à Marie.

L'actant commun permettra l'opération de subordination qu'on appelle *relativisation*, consistant à enchâsser l'une des deux phrases initiales dans l'autre, et ce à la position propre au modifieur du noyau nominal.¹⁷ Cette relative modifieur sera donc équivalente à un adjectif épithète ou apposition :¹⁸

(22a) LA JEUNE FEMME *QUI nourrit les pigeons* enseigne le latin dans mon lycée. (relative épithète ou restrictive)

¹⁶ Très peu de principales affichent l'imparfait, dans quel cas nous parlons du deuxième type de phrase à relative narrative. Comparons les principales dans : *Il appela Pierre, qui décrocha à l'instant* (structure narrative de type 1) avec *Son chat dormait là, qu'il chassa d'un coup de pied* (structure narrative de type 2).

¹⁷ Sauf pour les relatives sans antécédent, équivalentes aux syntagmes nominaux ou prépositionnels.

¹⁸ Nous n'analyserons pas ici les relatives sans antécédent.

(23a) Je jette la balle à PAUL, *QUI* la jette à Marie. (relative apposition ou non restrictive, narrative)

Le relatif (ici *qui*) a remplacé l'actant commun (*la jeune femme, Paul*) dans la proposition relative, où il a la même fonction que l'actant commun dans la phrase initiale (*qui* est sujet de *nourrit* et de *jette*). Dans la plupart des cas, il est possible d'enclâsser la deuxième phrase dans la première :

(22b) La jeune femme *qui enseigne le latin dans mon lycée* nourrit les pigeons.

(23b) ?? Paul jette à Marie la balle, *que je lui jette*.

(23c) ? Paul, *à qui je jette la balle*, la jette à Marie.

Pourquoi la transformation (23b) n'est-elle pas acceptable ? Et qu'est-ce qui est changé dans (23c) ?

(23a) Je jette la balle à PAUL, *QUI* la jette à Marie.

(23b) ?? Paul jette à Marie LA BALLE, *QUE* je lui jette.

(23c) ? PAUL, *À QUI* je jette la balle, la jette à Marie.

Il se trouve que le critère d'acceptabilité est ici directement lié avec la progression thématique, laquelle conditionne, à son tour, la progression temporelle, alors que ce critère ne semble pas exister pour (22a), où les contenus aux présents actuel et général ne se succèdent pas.

Rappelons que, considérée sous un angle cognitif,¹⁹ toute phrase, complexe ou non, reflète une « scène »²⁰ de la réalité, et ce en contrastant entités et procès (ou états) dans lesquels elles sont engagées :

¹⁹ Pour définir l'approche cognitive, malgré son caractère très diversifié, citons Le Ny : « En un mot, le langage n'a pas seulement une fonction de communication entre individus, mais aussi de support de leur connaissance, sous sa forme la plus commune comme la plus élaborée. » (Le Ny, 2004 : 157-158)

²⁰ V. la section 2. sur le modèle de la boule de billard de Langacker. L'énoncé est conçu ainsi comme reproduisant une interaction individuelle entre entités (désignées par les actants) qui comprend les transformations dynamiques ou des relations statiques (désignées par les prédicats verbaux).

(23a) Je jette la balle à PAUL, *QUI* la jette à Marie.

Suj + V + COD + COI, Suj + COD + V + COI

Th_{Prop} + Tr + Rh + Rh_{Prop}, Th_{Prop} + Th + Tr + Rh_{Prop}

Tout d'abord, le COI de la principale à *Paul* est l'antécédent (ANT), coréférent au pronom relatif *qui* (REL). Au niveau de la progression thématique, l'ANT à *Paul* est le rhème propre de la proposition d'accueil ou principale) ; le REL *qui* est le thème propre de la relative. Ainsi, dans (23a), la principale et sa relative établissent la progression thématique linéaire. Au niveau cognitif, cette progression linéaire, corroborée par l'ordre syntagmatique de la phrase, reproduit non seulement l'ordre temporel des procès successifs, mais aussi leur ordre spatial :

_____ P1 _____ → _____ P2 _____
je → *jette* → *la balle* → *à Paul* / *qui* → *la* → *jette* → *à Marie*.

Il y a donc un mouvement spatio-temporel en deux temps, c'est-à-dire l'enchaînement de deux mouvements spatiaux successifs dont – il faut bien le souligner – le second est la conséquence du premier. Pour résumer, la phrase (23a) désigne une triple progression – thématique, du point de vue textuel, et spatiale et temporelle, du point de vue cognitif. Toutes les trois progressions se corroborent pour reproduire l'ordre iconique des deux événements dont la première cause le second. Ce qui est fondamental, c'est que cette triple progression, notamment la progression spatiale, repose sur la relation causale rendue possible par la coréférentialité entre l'ANT et le REL ; ces deux segments représentent la même unité communicative, désignant la même entité, laquelle participe donc à la fois dans les deux procès : dans le premier, cette entité est le rhème/patient, dans le second, de rhème/patient elle devient thème/agent, en déclenchant un procès consécutif. C'est donc que les deux procès entrent en contact, pour ainsi dire, dans l'entité participant dans les deux (actant commun) ; elle est donc une sorte de pont qui relie les deux procès.

Considérons maintenant la phrase b :

(23b) ??? Paul jette à Marie LA BALLE, *QUE* je lui jette.

Suj + V + COI + COD, COD + Suj + COI + V

Th_{Prop} + Tr + Rh + Rh_{Prop}, Th_{Prop} + Th + Th + Tr

Au niveau grammatical, la phrase est correcte. Pourtant, au niveau de la progres-

sion thématique, il y a un problème sérieux concernant la perspective fonctionnelle dans la subordonnée relative, où tous les éléments sont repris : *que (la balle)*, *je* (absent de la principale, mais accessible dans le contexte de l'énonciation), *lui (à Marie)*, *jette* (verbe répété, donc transition et thème). Où est ici le rhème propre, sans lequel, comme nous le dit Firbas, l'énoncé ne peut pas être pertinent ? Pour remédier à cette absence, il faudrait rajouter un élément rhématique en tant qu'apport informationnel par rapport à la principale :

(23d) Paul jette à Marie LA BALLE, QUE je lui jette *aussi*.

(23e) Paul jette à Marie LA BALLE, QUE je lui jette *ensuite*.

(23d) pourrait signifier que deux personnes jettent la balle à Marie *en même temps* (pourvu qu'il y ait deux balles). (23e) impose la succession des procès. Mais qu'en est-il dans (23b) de la progression spatiale et temporelle, outre le problème de la progression thématique ? Dans la principale, la progression spatiale est préservée (la balle passe de Paul à Marie), mais sans correspondance avec la progression thématique, puisque le rhème *la balle* ne désigne plus le point final de la trajectoire, qu'est Marie (*Paul → à Marie ← la balle*). Dans la relative, *que* n'est plus le déclencheur (agent) du mouvement dynamique désigné par *jette*, transition qui n'est plus suivie par le complément/rhème désignant le point final du mouvement de la balle (*que ← je → lui ← jette*). Notons des mouvements vectoriels contradictoires, qui ne reproduisent plus la progression spatiale, bien que la correction dans (23d) sauve la cohérence, et celle de (23e) impose la progression temporelle. Considérons finalement la transformation (23c) :

(23c) ? Paul, à qui je jette la balle, la jette à Marie.

Suj, COI + Suj + V + COD, COD + V + COI

Th, Th + Th_{Prop} + Tr + Rh_{Prop}, Th_{Prop} + Tr + Rh_{Prop}

Cette fois, la relative appositive n'est pas postposée à la principale, de sorte que son contenu doit précéder celui de la principale. Est donc perçu premier le thème de la principale, repris comme thème de la relative (progression à thème constant). Dans la relative médiane, notons encore que la progression spatiale ne part pas de *je*, mais du bénéficiaire à *qui*, pour revenir à *je*, et se terminer avec le patient (COD syntaxique) *la balle* (*à qui ← je → jette → la balle*). Donc, l'ordre syntagmatique et thématique ne corroborent pas la progression spatiale. En même temps,

ne perdons pas de vue que la relative médiane n'est pas inverse, et que, suivant l'antécédent, son contenu reste au deuxième plan, anticipant la principale. Celle-ci, ouverte par l'antécédent-thème détaché *Paul*, reprend avec le COD thématique *la*, puis continue avec la transition-thème *jette*, et se termine par le rhème propre à *Marie*. La principale respecte donc l'ordre informationnel (du thème au rhème) ainsi que l'ordre spatial, allant de l'agent au bénéficiaire. C'est ainsi que, prise dans sa totalité, la phrase permet la progression temporelle et, grâce à la principale, spatiale. Pour résumer, en plus de l'absence de progression spatiale dans la relative de (23c), deux autres grandes différences séparent (23c) de (23a) :

1) La position médiane de la relative positionne ANT/REL au début des deux propositions et non pas entre elles, empêchant la progression thématique au niveau de la phrase ;

2) La relative dans la phrase (23c) n'est pas une subordonnée inverse, à la différence de (23a).

4. Relatives narratives et subordination inverse

Dans cette section, nous analyserons les propriétés des relatives narratives qui les situent dans le domaine de la subordination inverse, phénomène qui concerne notamment les subordonnées temporelles. Après avoir opposé les temporelles de deuxième plan et inverses, nous monterons la spécificité de la subordination inverse relative.

4.1. Subordonnées temporelles inverses

Une subordonnée typique, notamment antéposée, comme les temporelles d'antériorité et de simultanéité, les causales du type *puisque* et les concessives, exprime un contenu au deuxième plan (angl. *background*), précédant, du point de vue logique et/ou temporel, le contenu de la principale, laquelle est au premier plan (angl. *foreground*) et exprime un contenu focalisé.²¹ Prenons quelques exemples :

(24) Je connais Diane depuis trente ans. *Bien qu'elle me soit si proche* (2e

²¹ V. dans Depraetere, 1996, sur l'opposition entre *foregrounding* (mise au premier plan) and *backgrounding* (mise au deuxième plan).

plan), parfois je ne la reconnais pas (1er plan).

(25) J'ai décidé de monter voir mon grand-père. *Quand je suis entré dans sa chambre* (2e plan), il regardait la télé (1er plan).

Dans les deux cas, le contenu de la subordonnée est (au moins partiellement) accessible, de sorte que la principale a un degré de dynamisme communicatif bien plus élevé que la subordonnée. En revanche, la subordination inverse consiste à renverser ces plans textuels : cette fois c'est la subordonnée, obligatoirement postposée, qui apporte le contenu au premier plan :

(26) Je dormais *quand tu as frappé à la porte*. (= 26a *Quand tu as frappé à la porte*, je dormais.)

(27) Je dormais *quand quelqu'un frappa à la porte*. (≠ 27a *Quand quelqu'un frappa à la porte*, je dormais.)

L'énoncé (26), avec la temporelle au deuxième plan, répond à la question *Que faisais-tu quand j'ai frappé à la porte ?*, tout comme (26a). *Que faisais-tu* vise la réponse présente dans la principale, alors que le contenu de la temporelle figure déjà dans la question. Cette temporelle peut changer de place sans changer de sens. Dans (27), la temporelle ne peut pas changer de place sans renverser les plans en changeant le sens de l'énoncé, puisqu'elle ne répond plus à la question *Que faisais-tu quand quelqu'un a frappé à la porte ?* (ce qui peut être le cas dans (27a)), mais à *Que s'est-il passé ?* L'énoncé (27) ne peut pas être la réponse à *Que s'est-il passé pendant que tu dormais ?* puisque *pendant que tu dormais* exigerait une reprise autre qu'en forme de principale. Cela signifie que, du point de vue de la Perspective fonctionnelle de la phrase, l'opposition des plans dans (27) n'est qu'une question de degré : *je dormais* n'est pas forcément présupposé, mais l'est certainement plus que la subordonnée inverse *quand quelqu'un frappa à la porte*.

Pour mieux distinguer la temporelle de deuxième plan de la temporelle inverse, nous proposons trois simples tests : antéposition de la subordonnée, transformation à la première personne et l'introduction de l'adverbe *soudain* :

(26) Je dormais *quand tu as frappé à la porte*.

(27) Je dormais *quand quelqu'un frappa à la porte*.

(26b) *Quand tu as frappé à la porte*, je dormais.

(27b) ? *Quand quelqu'un a frappé à la porte, je dormais.*

(26c) ? *Je dormais quand soudain tu as frappé à la porte.*

(27) *Je dormais quand soudain quelqu'un frappa à la porte.*

Pour ce qui est de la première personne dans la principale, elle trahit la perspective du locuteur : dans (26), il explique ce qu'il faisait quand l'interlocuteur a frappé à la porte ; dans (27), la première personne signifie que le locuteur n'anticipe pas l'évènement de la subordonnée, ce qui correspond à la focalisation interne (Genette, 1983 : 49) du locuteur qui ne s'attend pas à l'arrivée d'un *quelqu'un* non identifié. Pour les mêmes raisons, les sujets non identifiés (*quelqu'un, on, un son, un bruit, une personne, etc.*) sont typiques dans la subordonnée temporelle inverse en *quand/lorsque*.

Le test de *soudain* est normalement incompatible avec la subordination temporelle de deuxième plan dans (26), dont le contenu doit être au moins partiellement accessible aux deux interlocuteurs pour pouvoir servir de repère, et ne peut donc pas créer l'effet de surprise. Vu que l'ordre iconique exige que le deuxième plan précède (chrono)logiquement le premier, la subordonnée de deuxième plan est plus fréquente en antéposition. De l'autre côté, dans (27), *soudain* souligne l'effet de surprise, l'incursion imprévue dans l'univers de *je*. Contrairement à la temporelle dans (26), rien dans la principale de (27) n'annonce le contenu de la temporelle inverse. C'est pourquoi ce contenu non accessible dans le contexte situationnel de *je* ne peut nullement servir de repère temporel.

En somme, une subordonnée inverse, temporelle ou autre, correspond à :

- 1) la postériorité (chrono)logique de son contenu ;
- 2) l'impossibilité de l'anticipation de son contenu par l'énonciateur de la principale ;
- 3) l'absence d'interdépendance logique entre les contenus de la principale et de la subordonnée.²²

Comme la subordination inverse correspond à l'opposition des plans au niveau propositionnel, elle implique que la subordonnée inverse est macrothème, et la principale antéposée macrothème (v. section 2.2). Comparons la temporelle in-

²² Plusieurs autres propriétés communes des subordonnées inverses sont analysées par Le Draoulec (2015).

verse de (27) avec

- (28) *Qu'il soit revenu sans elle* signifie *qu'ils se sont encore disputés*.
 macrothème transition macrorhème
- (29) *Que dis-tu ? – Je dis* *que je ne partirai pas sans toi*.²³
 macrothème macrorhème

En général, la complétive sujet, comme dans (28), implique un contenu déjà mentionné, que le locuteur commente à son tour ; cela justifie son statut de macrothème. Dans le sens opposé, l'autre complétive est attribut de sujet (donc macrorhème), et elle apporte l'interprétation, ou la qualification du sujet. Dans (29), la complétive objet répond au *que* interrogatif, en tant qu'information manquante : elle est donc macrorhème. La structure informationnelle interne propre à chacune de ces propositions est ainsi doublée de la structure informationnelle de la phrase complexe, où ces propositions sont les macrounités communicatives.²⁴ Ainsi, dans (26), *quand tu as frappé à la porte* est macrothème, bien que postposé, vu que le fait de frapper à la porte est accessible à l'interlocuteur (*tu* sait s'il a frappé à la porte ou non). La principale *Je dormais* est donc le macrorhème. En revanche, (27) nous informe de l'événement inattendu qui est survenu au cours de l'intervalle couvert par *je dormais*. Au niveau microthématique, il faut remarquer que le sujet de la temporelle inverse est non identifié (*quelqu'un*), de sorte que le seul élément accessible aux connaissances des interlocuteurs est *à la porte* (la porte de la maison où *je* dort).

4.2. Subordination inverse relative

Pour ce qui est des relatives narratives, elles possèdent les deux premières propriétés, mais son procès est non seulement postérieur, mais surtout toujours interprétée comme conséquence du procès de la principale, et les raisons de cet effet consécutif sont le dernier point de notre analyse.²⁵ La valeur consécutive des rela-

²³ Faudrait-il analyser ce *que* complétif comme macrotransition ?

²⁴ Évidemment, la structure de nombreuses phrases complexes exige une analyse bien plus graduelle et nuancée.

²⁵ Sandfeld reconnaît que ce type de relatives « équivaut à une proposition consécutive » (1965 : 252).

tives narratives est accentuée notamment lorsqu'elles apparaissent en cascade (effet de dominos), comme dans la « Ronde en forme de prénoms » d'Anne Sylvestre, dont nous ne citerons que la première des quatre (sur le total de six) strophes avec la même structure actancielle :²⁶

(30) Jean Baptiste a une balle	SN ₁ + V + SN ₂
Il la lance à <i>Pascal</i>	PRON (SN ₁) + PRON (SN ₂) + V + à ANT ₁
<i>Qui</i> la lance à <i>Frédéric</i>	REL ₁ + PRON (SN ₂) + V + à ANT ₂
<i>Qui</i> la lance à <i>Ludovic</i>	REL ₂ + PRON (SN ₂) + V + à ANT ₃
<i>Qui</i> la lance à <i>Léonore</i>	REL ₃ + PRON (SN ₂) + V + à ANT ₄
Qui la lance à <i>Victor</i>	REL ₄ + PRON (SN ₂) + V + à ANT ₅
<i>Qui</i> la lance à <i>Yasmina</i>	REL ₅ + PRON (SN ₂) + V + à ANT ₆
<i>Qui</i> la lâche elle reste là	REL ₆ + PRON (SN ₂) + V + PRON (SN ₂) + V + C _{loc}

Si les deux premiers vers sont reliés par la progression à thème constant, le deuxième annonce, par l'ANT₁, une série de relatives dont chacune crée avec la suivante, et avec la précédente (dont le deuxième vers), la progression linéaire. Au niveau sémantico-cognitif, ce jeu d'enfants provoque une chaîne de procès-maillons reliés par l'entité qui, affectée par le procès précédent, initie le procès suivant. La source de la causalité ne se trouve donc pas tellement dans la relation sémantique entre procès que dans la participation de l'entité ANT/REL dans les deux procès consécutifs. De la sorte, essentiellement, les relatives narratives permettent la progression thématique intraphrastique parce qu'elles sont : 1) relatives et 2) postposées.

1) Le lien coréférentiel entre ANT et REL (dont l'un appartient à la principale et l'autre à la relative) constitue une sorte de connexion synaptique entre les deux propositions.

2) La postposition situe ANT/REL non pas au début de la principale, comme dans 23c, mais strictement à la frontière séparant et réunissant la principale et la relative.

Considérons la position de ANT/REL, ainsi que les structures actancielles réunies des deux propositions :

²⁶ Anne Sylvestre, « Ronde en forme de prénoms », *Génération fabulettes*, 1998.

(31) *Il loue UNE MULE QUI le porte jusqu'à Meknès.* (Decaux, 1993 : 169.2)

Suj + V + COD / Suj + V + Cloc
 (Th) + Tr + Rh_{Prop} / Th_{Prop} + Tr + Rh_{Prop}

Nous proposons le terme *connexion synaptique* comme adéquat pour expliquer le fonctionnement de ANT/REL : tout comme la connexion de deux neurones n'est pas physique, mais chimique, ainsi la coréférence entre ANT et REL constitue le lien sémantique qui relie ces deux unités pourtant séparées au niveau syntaxique, puisque constituantes de deux propositions différentes. ANT/REL représente donc à la fois la frontière et le pont entre la principale et la relative narrative, permettant la progression thématique au niveau de toute la phrase complexe, qui représente les deux procès comme connectés de manière causale.

Dans (30) et (31), la progression linéaire caractérise une majorité écrasante de phrases à relative narrative. Ce qui permet ce type de progression, ce sont, en plus de la connexion synaptique ANT/REL et de la postposition de la relative narrative, les aspects syntaxique et cognitif. Du point de vue syntaxique, les verbes participant dans la progression linéaire sont, surtout dans la relative, des verbes transitifs et de déplacement. Au niveau cognitif, ces verbes désignent des procès ancrés dans un espace-temps plus ou moins spécifique. Si les verbes transitifs sélectionnent des compléments désignant des entités physiques discrètes, et les verbes de déplacement sont accompagnés des circonstants de lieu désignant des points d'arrivée du déplacement, alors, pris ensemble, ces prédicats spécifiant et leurs compléments postposés créent des schémas actanciels qui représentent le mouvement continu partant du sujet-agent de la principale, passant par ANT/REL, pour atteindre l'entité finale (le dernier complément postverbal de la relative) atteinte par le procès de la relative. Dans (31), l'agent *il* déclenche le procès *loue*, atteignant l'ANT-patient *une mule* (rhème propre) ; dans la relative, la même unité est reprise (en tant que thème propre) par le REL *qui*, lequel déclenche à son tour le procès *porte*, qui atteint l'entité-localité *Meknès*.

Nous terminons par un des exemples qui semblent relever de la progression à thème constant :

(32) *Un Cosaque survint qui prit l'enfant en croupe.* (Hugo, 1985, in : Rothenberg 1972 : 208)

Rh (ANT) + Th / Th_{Prop} + Tr + Th + Rh_{Prop}

D'un prime abord, *un Cosaque* et *qui* sont thèmes constants des deux prédications. Or, si le syntagme indéfini *un Cosaque* est bien le sujet de la proposition d'accueil, il est rhème parce que son dynamisme communicatif est plus élevé que celui de *survint* (= *Survint un Cosaque*). Le vers de Hugo, qui marque la rupture avec l'état décrit dans les vers précédents, ne dit pas ce qu'a fait *un Cosaque*, mais *qui* est survenu ; si Hugo n'a pas choisi l'ordre *Survint un Cosaque qui prit l'enfant en croupe*, c'est surtout, à notre avis, pour éviter le problème syllabique avec *Cosaque* à la fin de l'hémistiche. Cette principale n'a aucun complément postverbal ; pourtant, le verbe d'achèvement *survint* décrit l'arrivée soudaine de l'entité-agent à un point, d'où, en tant que le REL *qui*, la même entité, cette fois thème, déclenche le procès *prit... en croupe*, qui affecte l'entité-patient *l'enfant*. Pour ce qui est du complément final *en croupe*, sa fonction est de préciser le mouvement déjà impliqué dans le transitif *prit*. En somme, si les deux procès sont déclenchés par la même entité, la progression spatiale est réalisée par le double mouvement dans les deux propositions, et les procès perfectifs au passé simple renforcent la progression temporelle. Finalement, comme le sujet *un Cosaque* est rhématique, il s'agit encore une fois de la progression linéaire, à cette exception près que l'ANT et le REL sont séparés²⁷ par le prédicat thématique *survint*.

Conclusion

Partant de la dichotomie classique thème/rhème, nous avons montré que la pluripartition d'unités communicatives proposée par Firbas correspond mieux à la réalité du corpus, où le « flux discursif » (Combettes, 2006 : 81) introduit progressivement dans l'énoncé des unités communicatives de plus en plus riches en contenu informatif (thème propre, thème, transition propre, transition, rhème, rhème propre), avec la possibilité d'absence explicite d'éléments thématiques, récupérables dans le co(n)texte.

Au niveau transphrastique, Firbas reprend les types de progression thématique établis par Daneš, montrant que l'enchaînement et le statut thématique des unités communicatives dans un énoncé sont conditionnés par leur présence ou absence dans le co(nt)exte précédent.

²⁷ Rothenberg cite cet exemple pour illustrer les cas de détachement entre ANT et REL. (Rothenberg, 1972 : 207).

Si ces deux auteurs reconnaissent la progression thématique interphrastique, nous avons essayé de montrer l'existence de la progression thématique, notamment de la progression linéaire, dans la phrase complexe contenant une relative narrative. La postposition obligatoire de la relative narrative, de même que le lien synaptique entre l'antécédent et le relatif, rendent également possible une progression spatio-temporelle, correspondant à ce que nous appelons l'effet de dominos : le procès principal, déclenché par l'entité agent dans la proposition principale, atteint l'entité représentée par l'antécédent et le relatif, laquelle continue la chaîne en déclenchant un autre procès, aboutissant au point dans l'espace marqué par l'entité que désigne un complément postverbal. C'est ainsi que, dans les phrases à relative narrative, la progression thématique linéaire corrobore, au niveau sémantique et cognitif, à la représentation linguistique des « interactions énergétiques » entre entités dans l'espace et le temps.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, Jean-Michel, 1992, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan Université, 223 p.
- BEAUGRANDE, Robert-Alain de – Dressler, Wolfgang Ulrich, 2010, *Uvod u lingvističku teksta*, trad. de l'allemand par Nikolina Palašić, Zagreb, Disput, 329 p.
- BRUNNER, Jean-Jacques, 1981, « Ces relatives qui n'en sont pas », *L'information grammaticale*, N° 8, pp. 12-169.
- CHARAUDEAU, Patrick – Maingueneau, Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 661 p.
- CHAROLLES, Michel, 1997, *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*, *Cahiers de Recherche Linguistique*, N° 6, pp. 1-73.
- CHAROLLES, Michel, 1978, « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », *Langue française*, N°38, *Enseignement du récit et cohérence du texte*, pp. 7-41.
- COMBETTES, Bernard, 1983, *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles/ Paris, De Boeck/Duculot, 139 p.
- COMBETTES, Bernard, 2006, « L'analyse thème / rhème dans une perspective diachronique », *Linx*, N° 55, pp. 75-89. <https://doi.org/10.4000/linx.392> [10.02.2020]

- DANEŠ, František, 1964 « A three-level approach to syntax », *Travaux linguistiques de Prague*, N° 1, pp. 225-240.
- DANEŠ, František, 1968, « Typy tematických poslopnosti v textu », *Slovo a slovesnost*, N° 29, pp. 125–41. <http://sas.ujc.cas.cz/archiv.php?art=1615> [20.02.2020]
- DANEŠ, František, 1974, « Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text », in : Daneš, František (dir.), *Papers on Functional Sentence Perspective*, The Hague, Mouton, pp. 106-128.
- DEPRAETERE, Ilse, 1996, « Foregrounding in English relative clauses », *Linguistics*, N° 34, pp. 699-731.
- FIRBAS, Jan, 1997 [1992], *Functional sentence perspective in written and spoken communication*, Cambridge, Cambridge University Press, 239 p.
- GENETTE, Gérard, 1983, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, 119 p.
- JESPERSEN, Otto, 1965 [1927], *A Modern English Grammar in Historical Principles. Part III*, London, George Allen & Unwin Ltd. ; Copenhagen, Ejnar Munksgaard, 415 p.
- LANGACKER, Ronald, 1999, *Foundations of Cognitive Grammar*, Stanford University Press, vols. I et II, 516 et 590 pp.
- LE DRAOULEC, Anne, 2015, « *Enfin ce matin le soleil est réapparu avant que soudain n'explose une pluie de grêle...* : pour un prolongement du phénomène de 'subordination inverse' ». In : Vinaver-Ković, Milica – Stanojević, Veran (dir.), *Pourquoi étudier la grammaire ? Théories et pratiques. La Nature, mère ou marâtre : représentation, concepts et leur puissance contestataire dans les littératures de langue française. Actes du 8^e colloque Les Études françaises aujourd'hui tenu les 7 et 8 novembre 2014 à la Faculté de philologie de Belgrade*, Belgrade, Faculté de philologie, pp. 53-65.
- LE NY, Jean-François, « Éléments de psycholinguistique cognitive : des représentations à la compréhension », in : Fuchs, Catherine (dir.), *La linguistique cognitive*, Paris, Ophrys, pp. 155-170, 262 p.
- NEVEU, Franck, 2000, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan Université, 128 p.
- PRÉVOST, Sophie, 2003, « Les compléments spatiaux : du topique au focus en passant par les cadres », *Travaux de linguistique*, N°47, pp. 51-77.
- RASTIER, François, 1972, « Systématique des isotopies », in : Greimas, Algirdas-Julien (dir.), *Essais de sémiotique poétique*, Paris, Larousse, pp. 80-126.
- ROTHENBERG, Mira, 1972, « Les propositions relatives adjointes en français », *Bul-*

- letín de la Société Linguistique de Paris*, t. 67, N°1, pp. 175-213.
- SANDBELD, Kristian, 1965, *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz, 490 p.
- SLAKTA, Denis, 1975, « L'ordre du texte », *Études de linguistique appliquée*, N° 19, pp. 30-42.
- SAMARDŽIJA-GREK, Tatjana, 2008, *Propositions relatives narratives en français*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris III – Sorbonne Nouvelle, sous la dir. de Pierre Le Goffic.

CORPUS

- BALZAC, Honoré de, 1960 [1831], *La peau de chagrin*, Paris, Garnier, 464 p.
- DECAUX, Alain, 1993, *Histoires extraordinaires*, Paris, Librairie Académique Perrin, 317 p.
- HUGO, Victor, 1956 [1832], *Notre-Dame de Paris*, Paris, Gründ, tome I, 287 p.
- HUGO, Victor, 1985 [1840], « Les Chants du crépuscule », *Œuvres complètes. Poésie I*, Paris, Laffont, pp. 679-797.
- PAGNOL, Marcel, 1987 [1963], *Manon des Sources*, Paris, Presses Pocket, 315 p.
- SYLVESTRE, Anne, 1998, *Génération fabulettes*, CD, Paris, EPM Musique.

RÉSUMÉ

PROGRESSION THÉMATIQUE LINÉAIRE : LE CAS DES RELATIVES NARRATIVES

Dans cet article nous étudions la progression thématique (Daneš, 1968 ; Combettes, 1983) au sein de la phrase complexe contenant la relative narrative (Jespersen, 1965 [1927] ; Rothenberg, 1972 ; Brunner, 1981 ; Depraetere, 1996 ; Samardžija-Grek, 2008). Après la présentation des types de progression thématique proposés par F. Daneš entre 1968 et 1974, puis repris par Slakta en 1975 et, depuis, par B. Combettes, nous considérons que les relatives narratives, en tant que subordonnées inverses, toujours postposées à la prédication première et introduisant un événement postérieur à celui de la principale, établissent avec la principale une progression intraphrasique linéaire dans la majorité de cas (Samardžija-Grek, 2008). Nous nous proposons également d'expliquer comment certaines structures actancielle propres à la progression linéaire transcrivent, du point de vue cognitif, la progression spatiale et temporelle.

Mots-clés : thème, rhème, progression thématique, proposition relative narrative, perspective fonctionnelle de la phrase.

SAŽETAK

LINEARNA TEMATSKA PROGRESIJA : SLUČAJ NARATIVNIH ODNOSNIH REČENICA

U ovome prilogu proučavamo tematsku progresiju (Daneš, 1968.; Combettes, 1983.) unutar složene rečenice koja sadrži narativnu odnosnu rečenicu (Jespersen, 1965. [1927.]; Rothenberg, 1972.; Brunner, 1981.; Depraetere, 1996.; Samardžija-Grek, 2008.). Nakon prikaza tipova tematske progresije koje je predložio F. Daneš između 1968. i 1974., a preuzeo Slakta 1975., te do danas nastavio B. Combettes, analiziramo sporedne narativne rečenice, kao obrnute složene surečenice, uvijek podređene inicijalnoj predikaciji koje uvode isključivo posteriorni događaj glavnom događaju, i koje u većini slučajeva uspostavljaju linearnu unutarrečeničnu progresiju s glavnom (Samardžija-Grek, 2008.). Također, predlažemo kako objasniti kako određene aktancijalne strukture specifične za linearnu progresiju prepisuju, s kognitivnog gledišta, prostornu i vremensku progresiju.

Ključne riječi: tema, rema, tematska progresija, relativna narativna klauzula, funkcionalna perspektiva rečenice.